

FCPE 35 - CDPE d'ILLE-ET-VILAINE

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

5, rue de Lorraine - 35000 RENNES

Tél. : 02 99 33 99 55

Mail : fcpe35@sfr.fr

Site : http:// www.fcpe35.fr

Horaires d'ouverture : lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h,
mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 45,
mercredi de 13 h à 18 h

Des militants au service des parents :

Dans tous les établissements scolaires :
conseils d'école, conseils d'administration,
conseils de classe, conseils de discipline...

Dans les commissions départementales :
appels, affectations, bourses, transports, handicap...

Dans les discussions avec les pouvoirs publics :
préfet, recteur, directeur académique, élus...

La FCPE d'Ille-et-Vilaine est pour :

- une école publique, laïque et gratuite,
- l'égalité et la mixité,
- la scolarisation des enfants en situation de handicap,
- le droit à l'expression des jeunes,
- l'éducation des jeunes à la citoyenneté,
- la participation des parents aux décisions de l'école,
- une médecine et une restauration scolaire de qualité,
- la défense de l'école en milieu rural.

LA FCPE D'ILLE-ET-VILAINE C'EST 2500 ADHÉRENTS
ET DES ACTIONS PARTAGÉES :

- **Formations** : conseils de classe, conseils d'école,
conseils de discipline, DGH, budget...
- **Conférences, réunions de réflexion,
de propositions** : harcèlement, poids du cartable...
- **Services aux parents adhérents** : kit fournitures,
banque de stages élèves 3ème, bourses aux livres,
informations, documentation...

La revue des parents

Tous les deux mois,
une revue sur le système
éducatif avec enquêtes,
reportages, interviews, et
un encart départemental le cas échéant
(6 numéros par an).

3,35 € pour les adhérents
6 € pour les non-adhérents



Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Année scolaire 20..... / 20.....

Conseil local de

Le parent

Nom du parent adhérent Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tel. Tél. portable E-mail

Les enfants

Nom et Prénom	Né(e) le	Commune de l'école ou collège ou lycée pour la rentrée	Nom de l'école ou collège ou lycée pour la rentrée	Classe
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je rejoins la FCPE

- Adhésion annuelle..... 21,00 €
Adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an⁽²⁾
- Adhésion annuelle tarif réduit..... 15,50 €
Adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an⁽²⁾
- Je cotise déjà auprès du conseil local de
(précisez lequel) :
Je ne verse que (part locale) 3,00 €
- Je soutiens le conseil départemental par un don de..... 31,00 €

Total à régler €

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent
envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

Date et signature :

Si vous souhaitez :

- Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE
Étiez-vous adhérent l'année dernière oui non
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- Être candidat(e) au conseil de l'école maternelle-élémentaire de
Nom de l'école
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP)
Nom de l'établissement
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :
.....

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.